

CIRCULAIRE DE RENTRÉE 2026-2027 COLLÈGE

IMPORTANT

Sauvegardez dès à présents vos documents de l'année 2025/2026 stockés sur ECOLE DIRECTE

Madame, Monsieur,

Nous sommes heureux d'accueillir votre enfant pour cette nouvelle année scolaire et vous remercions de la confiance que vous accordez à notre établissement.

Afin de faciliter son entrée dans l'année et de vous communiquer les informations essentielles relatives à la rentrée, nous vous invitons à prendre connaissance des éléments ci-dessous.

Pour permettre aux professeurs principaux d'accueillir les élèves dans les meilleures conditions et de procéder à l'ensemble des formalités administratives, les horaires de rentrée seront les suivants :

Mardi 1^{er} septembre 2026	
4èmes : Sur le site JBS 8, Place de la Résistance	08h30 - 11h00 Pas de restauration
6èmes : Sur le site NDC 16, Place de la Résistance.	9h30 - 15h00 Déjeuner 11H20-13H10
Mercredi 2 septembre 2026	
3èmes : Sur le site JBS 8, Place de la Résistance	08h30 - 11h00 Pas de restauration
5èmes : Sur le site NDC 16, Place de la Résistance.	09h00 - 11h30 Pas de restauration
Jeudi 3 septembre 2026	
Début des cours selon l'emploi du temps provisoire remis le jour de la rentrée	

Attention! L'accès à l'établissement sera conditionné à la présentation de la carte du collégien 2026-2027. Elle sera distribuée à la rentrée vers mi-septembre. **En attendant et pour les élèves déjà scolarisés au sein de l'établissement, merci de bien vouloir apporter votre carte 2025/2026.**

La constitution des classes répond en priorité à des impératifs pédagogiques. Notre priorité est de constituer des groupes équilibrés afin d'offrir à chaque élève les meilleures conditions d'apprentissage et de garantir un climat de travail serein pour les équipes pédagogiques.

Aucune demande de changement de classe ne sera prise en compte

LE JOUR DE LA RENTRÉE

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Des documents peuvent être remis à votre enfant dans les premiers jours. Merci de les compléter et de les retourner impérativement pour la date indiquée et à l'adulte précisé sur chaque document.

MANUELS et PHOTO

LES MANUELS seront distribués et LES PHOTOS individuelles et de classes seront prises le jour de la rentrée

- Mardi 1er septembre pour les 6^{èmes} et 4^{èmes}
- Mercredi 2 septembre pour les 5^{èmes} et 3^{èmes}.

Au Collège, l'achat des ouvrages scolaires est à la charge des familles. Aucun ouvrage n'est prêté par l'établissement. Pour vous permettre de bénéficier de tarifs préférentiels, l'établissement est partenaire de l'association ARBS (www.ARBS.COM).

Ces manuels **devront être couverts** étiquetés au nom de votre enfant afin d'éviter toute perte au cours de l'année scolaire pour le **lundi 8 septembre**. Il est également conseillé de les maintenir en bon état car ils sont revendus à ARBS en fin d'année.

RESTAURATION

La restauration sera exceptionnellement assurée le mardi 1er septembre de 11h20 à 13h10 **uniquement pour les élèves de 6^{èmes}**.

Elle débutera pour l'ensemble des niveaux à partir du jeudi 3 septembre.

ÉCOLE DIRECTE

Cette plateforme, mise à disposition des familles et des élèves, permet de :

- **Communiquer** avec les équipes pédagogiques,
- **Consulter et télécharger** les résultats scolaires (bulletins, relevés de notes),
- **Consulter et télécharger** les documents administratifs (factures, certificats scolaires...),
- **Consulter et justifier** les absences, les retards, les sanctions concernant l'élève.
- **Paramétrer** réserver, annuler la cantine, les sorties exceptionnelles, les autorisations...

Les codes d'accès de cette année, **obligatoire et différents pour chaque parent et élève**, restent valides. Seules les nouvelles familles recevront, en début d'année, des codes de première identification. Si vous n'avez pas eu vos codes de 1ere connexion, vous pouvez en faire la demande en envoyant un mail à support.ecoledirecte@lasallesaintdenis.com

CARNET NUMÉRIQUE et MESSAGERIE

Les communications entre les familles et les équipes pédagogiques et éducatives ont lieu via la messagerie Ecole Directe et le carnet numérique. Il est donc extrêmement important que **les parents et les élèves utilisent et consultent régulièrement leurs comptes respectifs (les comptes doivent bien être séparés) pour :**

- Demander un rendez-vous à un enseignant/un responsable,
- Remplir une autorisation d'absence,
- Échanger avec un enseignant/un responsable,
- Consulter les documents liés à la scolarisation
- Justifier et/ou prévenir d'une absence
- Autoriser votre enfant à sortir avant la fin des cours
- Consulter l'emploi du temps mis à jour en temps réel.
- Gérer la restauration de votre enfant

POINTS IMPORTANTS DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Notre établissement est un lieu d'enseignement, mais aussi d'éducation au respect de soi et d'autrui. **La charte éducative doit être lue avec attention avec votre enfant et signée numériquement (sur Ecole Directe) le soir de la rentrée (ou dès réception de vos codes Ecole Directe pour les nouveaux entrants).**

TENUE VESTIMENTAIRE:

Une charte vestimentaire est établie et devra être signée par vos soins via Ecole Directe.

Pour la pratique sportive et les manifestations occasionnelles le port du t-shirt lassalien est obligatoire.

- Pour les élèves du collège un t-shirt sera remis à votre enfant à la rentrée.
Son prix de 9 € sera reporté sur votre première facture

SECURITE :



Pour la sécurité de vos enfants et des biens matériels, l'établissement est équipé d'un système de vidéo-surveillance. Toute dégradation volontaire ou résultant d'un comportement inadapté pourra donner lieu à une facturation à la famille, correspondant au coût de la remise en état ou du remplacement du matériel endommagé et du préjudice subi

POCHETTE NOPHONE

Dans le cadre de notre engagement à favoriser un environnement scolaire propice aux apprentissages, nous mettons en place le dispositif **Nophone** pour la gestion des téléphones portables des collégiens. Chaque élève recevra une pochette de sécurité **Nophone** destinée à contenir son téléphone portable. Cette pochette est obligatoire et est remise contre une **caution de 20 €** prélevée sur la contribution annuelle.

Chaque matin, avant le début des cours, l'élève devra déposer son téléphone éteint, dans la pochette et la verrouiller. Il gardera la pochette sur lui. À la sortie de l'établissement, les élèves pourront déverrouiller leur pochette sur les bornes prévues à cet effet.

Nos objectifs sont de :

- Faire respecter la loi 2018-698 du 3 août 2018 encadrant l'utilisation du téléphone dans les établissements scolaires
- Réduire les distractions liées aux téléphones en classe et encourager la concentration.
- Favoriser les interactions sociales et la participation active aux activités scolaires.
- Responsabiliser les élèves dans leur gestion du téléphone portable.

La caution sera restituée en fin d'année si la pochette est rendue en bon état. En cas de détérioration ou de perte de la pochette, l'élève devra en racheter une nouvelle au tarif de 20€. Tout manquement à l'utilisation correcte du dispositif pourra entraîner des sanctions disciplinaires.



RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

BOURSES SCOLAIRES

L'établissement est habilité de plein droit à recevoir des **boursiers nationaux**. Cette habilitation concerne toutes les classes. Les candidats admis à poursuivre leurs études dans notre établissement devront faire une demande de transfert de bourse à la direction de leur ancien collège et le signaler au service comptabilité des familles.

MODIFICATIONS DE COORDONNÉES :

Tout changement d'adresse ou de téléphone (domicile ou professionnel y compris de portable et courriel) en cours d'année scolaire doit être modifié sur **Ecole Directe sur le profil des parents dans l'onglet "vos informations"**. **Un justificatif de domicile sera demandé.**

DÉPARTS :

En cas de départ de l'établissement en cours d'année, les familles doivent s'adresser au secrétariat pour un rendez-vous avec le Directeur Adjoint.

PROJETS OU DISPOSITIFS SPÉCIFIQUES

ASSOCIATION SPORTIVE

L'association sportive fonctionne le mercredi après-midi pour les élèves du collège. Les demandes d'inscription se feront exclusivement sur le site de l'établissement.

FORMATION HUMAINE, SPIRITUELLE ET RELIGIEUSE

Pour les familles ayant déjà manifesté au moment de la réinscription la volonté d'inscrire leur enfant aux séances de KT, vous recevrez un message école directe vous demandant de confirmer ou d'infirmer votre choix. Vous aurez également la possibilité d'inscrire votre enfant dans la première quinzaine de septembre via école directe.

SANTÉ

Les élèves présentant des difficultés de santé doivent le signaler **dès le jour de la rentrée** par un courrier adressé aux coordinatrices de vie scolaire. Elles seront vos interlocutrices pour l'établissement ou le renouvellement d'un PAI d'une durée d'un an renouvelable. Ces informations sont essentielles notamment dans le cadre des pratiques sportives et des sorties scolaires. **Il vous appartient de bien communiquer sur la santé de votre enfant à chaque année scolaire.**

Pour les élèves bénéficiant d'un **PAI (Projet d'accueil individualisé)** au titre d'une allergie alimentaire souhaitant apporter leur panier repas, un forfait annuel de **450 euros** sera appliqué sur la facture familiale.

Nous vous souhaitons de profiter pleinement de vos vacances et restons à votre disposition.

Nassima FEZOUA, Directrice adjointe du Collège

Raphaëlle HANNEZO, Cheffe d'établissement

LES DATES IMPORTANTES DE L'ANNÉE AU COLLÈGE

- Créneaux de DS des 4^{ème} / 3^{ème} prévus le lundi de 9h10 à 10h10. 1heure quinzaine
- Remise diplôme DNB : Mi-Novembre
- **RÉUNIONS DE RENTRÉE OBLIGATOIRES :**

6 ^{ème}	Lundi 7 septembre 18h-20h	18h : En salle de conférence avec la direction 19h : En salle de classe avec le professeur principal
4 ^{ème}	Jeudi 10 septembre 18h-20h	
5 ^{ème}	Lundi 14 septembre 18h-20h	
3 ^{ème}	Jeudi 17 septembre 18h-20h	

➤ **BILANS TRIMESTRIELS**

	Relevé 1	Trim 1	Trim 2	Trim 3
6 ^{ème}	Ven 9 oct 2026	Jeu 26 nov. 2026	Jeudi 4 mars. 2027	ven. 28 mai 2027
5 ^{ème}	Ven 9 oct 2026	Jeu 26 nov. 2026	Jeudi 4 mars. 2027	ven. 28 mai 2027
4 ^{ème}	Ven 9 oct 2026	Jeu 26 nov. 2026	Jeudi 4 mars. 2027	ven. 28 mai 2027
3 ^{ème}	Ven 9 oct 2026	Mardi 24 Nov 2026	Jeudi 4 mars. 2027	Ven. 21 mai 2027

➤ **REMISE BULLETIN TRIMESTRE 2**

4 ^{ème} / 3 ^{ème}	Jeudi 25 mars 2027
6 ^{ème} / 5 ^{ème}	Jeudi 1er avril 2027

➤ **RENCONTRES INDIVIDUELLES PARENTS - ENSEIGNANTS :**

6 ^{ème}	Jeudi 7 janvier 2027
5 ^{ème}	Jeudi 14 janvier 2027
4 ^{ème}	Lundi 11 janvier 2027
3 ^{ème}	Mardi 5 janvier 2027

➤ **JOURNÉES D'INTÉGRATION DES CLASSES DE 6^{èmes} :**

Les classes de sixièmes participeront à une journée d'intégration à Reims. Ces journées obligatoires seront organisées les 21, 22 et 23 septembre 2026.

➤ **LA PÉRIODE DE STAGE EN CLASSE DE 3^{ème} :** 14 au 18 décembre 2026.